

« Loisirs, vacances, familles »

La notion de grandes vacances est évoquée pour la première fois lors de la publication de l'arrêté du 8 juin 1891 qui introduit les vacances d'été du 1er août au 1er octobre.

Plusieurs étapes majeures se feront jusqu'à nos jours, nous retiendrons au fil des années : la laïcisation du calendrier, l'avènement de nouvelles pratiques, savoir garder, protéger, apprendre à l'enfant, s'amuser...

On note pour départ, la première colonie de vacances ouverte dans la Marne en août 1883 par E.Cottinet un philanthrope protestant. La III^e république libéralise les congés scolaires, différentes initiatives sont entreprises en France, le pasteur Lorriaux à Levallois Perret, les œuvres laïques des écoles publiques, la ligue de l'enseignement « le sou des écoles », les francs et franches camarades (Francas), les ruches avec Familles Rurales...

Ce qui fut un temps, une mise à distance de la ville, de ses maladies devient une initiation aux loisirs.

Les grandes vacances dans le sens commun, employé de nos jours, n'existent pas avant la III^e république (fin 1940). Les enfants de la bourgeoisie - noblesse partent en vacances dans un contexte d'appropriation culturelle ; pour les ouvriers, petits commerçants cette pratique est en contradiction avec les conceptions et usages familiaux liés au travail (besoins de M.O, pour les récoltes par exemple).

1936 est une date capitale dans l'histoire des loisirs populaires. L'avènement de ces derniers comme phénomène de masse, est le résultat d'une lutte et d'un long processus de fin des temps sociaux du XVIII^e siècle, la loi des 40 heures, les congés payés, les auberges de jeunesse contribuent à cette évolution.

Le gouvernement de Léon Blum par l'action de Léo Lagrange se charge d'organiser les loisirs et le sport.

Jusqu'en 1936, le temps de l'ouvrier comme celui du paysan est dur, chargé d'imprévu. Peu à peu, le travail à la tâche cède sur le temps passé au travail avec découpage des plages horaires, l'horloge devient la seule référence.

Les loisirs en famille inspirent espoirs et craintes, car les travailleurs redoutent de ne plus retrouver leur travail au retour, les associations familiales, les syndicats organisent alors ces congés. C'est la jeunesse en plein air avec ses rites initiatiques où l'on doit vivre la nature sans l'intervention de

la civilisation industrielle (ex : scouts, éclaireurs...).

Parallèlement, une autre temporalité de distraction se développe pour les vacances, les français se payent du temps libre pour leurs loisirs, facilité dans les déplacements par une nouvelle accessibilité aux chemins de fer...

Les colonies se multiplient mais les formes caritatives d'avant guerre se heurtent à une pénurie de bénévoles, l'état commence alors à intervenir sous forme de subvention et en formant les personnels (directeur, animateurs...).

Après la deuxième guerre mondiale, la « réalisation de soi » implique une disponibilité, l'homme doit se construire lui même.

L'arrêté du 11 mai 1949 renforce les conditions d'ouverture soumises aux colonies de vacances (BE, nombre d'enfants/moniteurs...). Partir en vacances, c'est découvrir la solidarité au sein d'un groupe.

Les Comités d'Entreprises accélèrent le nombre de départ en vacances. Les français découvrent les loisirs de consommation et les transhumances estivales (8M en 1952, 20M en 1966). En moins de 10 ans les colons passent de 350 000 enfants à 1 million.

Lorsqu'en 1967, Pierre Perret chante « les jolies colonies de vacances » plusieurs changements profonds sont en train de s'opérer, l'enrichissement des ménages, le mode de résidence, la voiture...

Alors que la famille délègue son rôle éducatif à l'institution scolaire, elle se reconvertit en prenant ses responsabilités d'initier les enfants aux loisirs.

Plusieurs crises traversent les jeunesse catholiques (1957) puis communistes (1961) signes avant coureurs et causes de changements profonds, une revendication de liberté s'oppose à des ordres hiérarchiques trop contraignants.

Nous découvrons, à ce moment là, des gestes symboliques dans notre département, à l'instigation par exemple de M. Gaston Defferre ministre de l'intérieur envoyant 340 enfants dans un village de tentes en Ardèche. De même à la cité des flamands se créent une troupe de théâtre, des rando à vélo... Ces expériences présentent alors de nouvelles difficultés en particulier lors du partage des lieux de résidence entre jeunes urbains et vacanciers habituels.



Dès 1982, le chèque vacances s'étend aux entreprises de moins de 50 salariés. Cette épargne alimentée par les employeurs permet en 1999 de faire partir potentiellement 5 700 000 personnes, mais seul 840 000 bénéficient de ce soutien. En effet les études notent que c'est le travail durable en premier lieu qui fixe le choix de partir dans les différentes structures pour les familles en grande difficulté.

A cette époque, il est établi, quatre catégories d'équipements:

1. Maisons familiales, villages de vacances, gîtes : 157 000 lits
2. Accueils de jeunes, auberge de jeunesse : 22 000 lits
3. Centres sportifs, refuges, chalets : 17 000 lits
4. Centres de vacances : 20 368 lits

1983 marque une rupture, par la réduction de « l'aide à la pierre » et la chute des dotations mais aussi par la concurrence entre privés et tourisme associatif, la « colo » c'est la solidarité, le chèque vacances c'est le risque de l'individualisme...

Les analystes confirment le bien fondé des colonies, les enfants profitent à plein des repas réguliers, d'un emploi du temps établi, de la découverte du monde...

Mais alors est-ce bien raisonnable de faire goûter le bonheur pour un temps aussi court ?

Les loisirs en famille vont subir une nouvelle mutation, à partir de 1997 : forte baisse 23% de fréquentation des centres de vacances de 1995 à 2002.

Plusieurs facteurs justifient cette dégradation. Dans le désordre, les parents craignant que les enfants ne supportent pas la séparation, se déplacent en colonie ou que la taille des structures (+ 50 enfants) ne soit trop grande, que les prix soient trop élevés ou que la sécurité ne soit pas suffisante, ou que l'âge des animateurs ou leur qualification ne soit pas à la hauteur (on garde en mémoire les catastrophes : la Drac (4-12-95)...). Surprenant contraste de ses parents « ex soixante huitard » peu empreints à laisser partir leurs enfants dans des structures compétentes...

Cela relève aussi d'un engouement nouveau pour les plus courts séjours, qui va s'accélérer avec la loi des 35 heures... Les enfants sont invités aux parcs d'attractions et ne sont plus les acteurs de centres de loisirs.

En 1997, plus de 30 millions de visiteurs ont fréquenté les différents sites des parcs (Disney, Astérix, Futuroscope, Aquarium de St Malo...) contre 3 millions en 1990.

Convaincus par les avantages éducatifs pour l'enfant et le jeune, et les bienfaits en terme de sociabilisation et d'épanouissement pour eux, les militants de la première heure ont depuis été dans l'obligation de se saisir de cette perte de vitesse.

Soutenu par les pouvoirs publics au premier rang desquels l'ancien Ministère de la Jeunesse et des Sports, les loisirs doivent se professionnaliser pour répondre à une double logique : garantir la sécurité des enfants, des éducateurs, tout en se démarquant dans une activité et un secteur qui tend aussi à devenir de plus en plus concurrentiel. Les familles regardent de plus en plus en fonction de leur pouvoir d'achat.

Les animateurs ne peuvent plus faire n'importe quoi pendant l'été, et les loisirs ont bel et bien un caractère éducatif, en complémentarité du projet éducatif des parents et de celui de l'école.

Dans notre département, de nombreux organismes et fédérations ont été conventionnés par la CAF, du fait de leur engagement à offrir aux familles des loisirs aux enfants, tout en s'inscrivant dans un projet social, éducatif et familial.

Les collectivités locales, elles aussi sont amenées à se saisir de cette problématique des loisirs, ainsi que de celle du temps autour ou après l'école, et ce dans un contexte plus global du Projet Educatif Local.

Nous voyons donc bien qu'aujourd'hui, le temps des vacances est réfléchi, non sans insouciance, bien au contraire. Les loisirs sont utiles, pour l'enfant et sa famille, qui s'inscrivent dans une certaine cohérence du rythme de vie de chacun, où l'enfant apprend à « vivre ensemble » et à vivre un temps différent de son quotidien.

Les vacances, n'est-ce finalement pas tout simplement cela, juste « vivre autrement » tous les jours... et réapprendre à s'émerveiller devant des petits riens du quotidien ?

Audrey FONFREDE et Jean Maurice AIRAUDO
Familles Rurales 13

Sources : Les jolies colonies de vacances- recherches et prévisions n°82 // OVLEJ n°16 // Colos c'est bon pour grandir // Vacances en France de 1830 à nos jours, Hachette, 2001 André RAUCH // Rey-Herme A., Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936, Thèse, Paris, Fleurus, 1961, p. 82-86 // Coroller C., «Premières vacances à 35 heures», Libération, 8/9-07-2000, pp. 2-4. // Houssaye J., Aujourd'hui, les centres de vacances, Edit. Matrice, 1991, p. 63 sq

■ ■ Du côté de l'UNAF...

Tous les communiqués de l'UNAF sur : www.unaf.fr

Observatoire National des Populations «Majeurs Protégés» : chiffres clés



L'ensemble des UDAF exercent environ 140 000 mesures de protection. Pour mieux connaître cette population des «majeurs protégés», ses caractéristiques socio-démographiques, l'UNAF vient d'éditer une plaquette présentant les principaux chiffres-clés.

Pour télécharger le document, rendez-vous sur le site de l'UNAF ou de l'UDAF 13.

Réforme de la dépendance : synthèse des propositions de l'UNAF



Le débat national sur la dépendance prendra fin dans les prochaines semaines. Le Conseil Économique, Social et Environnemental, ainsi que le Haut Conseil de la Famille, s'apprentent à rendre leur avis sur ce même thème. L'UNAF, partie prenante de ces trois démarches, publie aujourd'hui une synthèse de ses

propositions sur la réforme de la dépendance.

Retrouvez ces propositions sur www.unaf.fr

■ ■ Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?

Le nouveau site udaf13.fr est en ligne



Le site web de l'UDAF s'est refait une beauté : plus convivial, répondant à des lignes graphiques plus actuelles, il vous informe sur l'ensemble des services assurés, les activités institutionnelles, les associations adhérentes, l'actualité familiale dans le département etc...

Rendez-vous donc sur www.udaf13.fr et bonne navigation !

The Reality Show : bis !



La représentation théâtrale

«The reality Show»

interprétée le 17 juin dernier par des majeurs protégés suivis par les services sociaux de l'UDAF 13 a connu un franc succès. Un grand «Merci !» donc à Nora, Sylvaine, Bertrand et Eric pour leur talent et, souhaitons le, à l'année prochaine !

■ ■ ZOOM sur un pays !

Pays de Martigues

Fête de la Mer



Les quatre jours les plus festifs de Martigues auront un thème latino cette année. Une cinquantaine de manèges forains sont présents pour toute la famille. Avec également des animations organisées tout autour : concours de pétanques avec les plus grands joueurs de la région,

soirées à thèmes, kermesse... où toutes les générations se mélangent ! Un feu d'artifice lancé sur la digue de Carro vient mettre la touche finale à ces quatre jours de festivités.

Date : Du vendredi 22 juillet au mardi 26 juillet 2011

Lieu : Port de Carro 13500 MARTIGUES

Infos : <http://fetesdecarro.fr>

Festival de Martigues : danses, musiques et voix du monde



Cette grande fête des Peuples offre de nouveau pour sa 23ème édition de magnifiques occasions de voyager ensemble. Le groupe de la République d'Altai, le Togo, l'Espagne, le Mexique, Chypre, la Belgique, la Pologne, l'Ukraine, l'Afrique du Sud, la Serbie et la Provence côtoieront Gilberto Gil, Lila Downs, ou encore le Ballet Royal du Cambodge sur la scène du Canal St-

Sébastien.

Réservation sur les réseaux France Billet ou Ticketnet, ou bien renvoyer par mail (contact@festivaldemartigues.fr) la fiche de réservation figurant sur le site du festival.

Date : Du lundi 18 juillet au dimanche 26 juillet 2011

Contact : Frédéric Guillen ou Fanny Nicolas - 04 42 49 48 48 - contact@festivaldemartigues.fr

Infos : www.festivaldemartigues.com

Enjeu identitaire pour les jeunes avec le spectacle « les racines du futur »



Partie du constat que les jeunes avaient du mal à s'intéresser à leur histoire, la municipalité de Port-de-Bouc a décidé de changer la donne en valorisant notamment les multiples identités qui ont façonné son histoire. Pour cela, la ville a fait appel au talent de la Compagnie « Mémoires Vives », travaillant avec des artistes pédagogues et des jeunes de la ville. Un spectacle entre danse, théâtre urbain, rap, slam

et vidéo, pour donner des « racines au futur » en permettant aux nouvelles générations de savoir d'où ils viennent pour savoir où ils vont...

Date : Samedi 2 juillet 2011 à 20h30

Lieu : Théâtre le Sémaphore. Rue Turenne 13110 PORT-DE-BOUC

Contact : Service culturel - 04 42 40 51 92

Association Sensibilisation Protection Nature Environnement (SPNE)



L'association SPNE agit à Martigues et sur les communes environnantes en organisant des débats, des rencontres et une sensibilisation auprès des scolaires. Cette sensibilisation se fait chaque année par un concours d'affiches, des écoles fleuries, des promenades à thèmes, des plantations d'arbres, une exposition itinérante sur un sujet donné avec leur intervention.

Lieu : 11, rue des Serbes 13 500 MARTIGUES

Contact : 04 42 49 37 38 - spne.martigues@wanadoo.fr

Associations, partenaires, cette lettre est la vôtre !
Alors n'hésitez pas à nous communiquer vos manifestations, activités,...

Familles Rurales 13 : des services à la personne aux loisirs des plus jeunes



Sa vocation étant d'accompagner les familles dans leur quotidien tout en participant au développement du milieu rural, « Familles Rurales de Services à la personne des Bouches-du-Rhône » propose des services allant de l'aide pour la maison à l'aide pour la famille (garde d'enfants, ménage, ...).

Contact : sap13@famillesrurales.org - 04 86 31 74 12 - 40 av. Gaston Roux 13350 CHARLEVAL

Familles Rurales, ce sont aussi des séjours d'Été pour les enfants et adolescents. Découvrez ces séjours et les conditions d'inscription sur <http://famillesrurales13.pagesperso-orange.fr/>

Septembre : la rentrée festive des associations

En septembre, les associations du département sont en fête. L'UDAF 13 sera présente à **Vitrolles le 10** au Centre urbain - Place de Provence - Arcades de Citeaux, à **Marseille le 11** au parc Chanot et **le 18 en Arles**, boulevard des Lices. Les associations adhérentes à l'UDAF qui souhaitent diffuser leur documentation à l'occasion de ces différentes fêtes sont invitées à prendre contact avec René Soudeille, Chargé de mission (04 91 10 06 26 - 06 07 34 34 58 - r.soudeille@udaf13.fr), avant le 15 août.

AGENDA

Les Rencontres de la Diversité Sociale dans l'Enseignement Supérieur



Leurs principaux objectifs sont d'ouvrir un espace de discussion, élargir et diversifier l'invitation aux acteurs et approfondir la

démarche des Écoles du Groupe d'Ouverture Sociale de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) en faveur de la diversité sociale.

Inscription gratuite en adressant un mail à rsdes@listes.centrale-marseille.fr

Date : du mercredi 1er au 3 juillet 2011

Lieu : Pôle de l'Étoile - Technopôle de Château-Gombert - 38, rue Frédéric Joliot-Curie 13013 MARSEILLE

Contact : 04 91 05 45 14 -

Chantal Dardelet : dardelet@essec.fr

8èmes Rencontres nationales de l'ODAS



Les 4 et 5 juillet prochains, le Palais du Pharo accueille les 8èmes Rencontres nationales de l'ODAS., organisées en partenariat avec la Ville de Marseille, le Conseil général des Bouches du Rhône et la DGCS. Au programme « Agir autrement, c'est le moment ».

Pour plus d'infos : <http://www.odas.net>

Date : 04 et 05 Juillet 2011

Lieu : Palais du Pharo - Marseille

Opération «1 000 brevets de natation»



La Ville de Marseille met en place l'opération «1 000 brevets de natation» où les enfants pourront participer gratuitement à des tests de natation sur la plage Prado nord.

Date : chaque mercredi 10h-18h, du 4 juillet au 26 août 2011

L'UDAF 13 vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre pour la prochaine Lettre Contact

Assises nationales du Groupe Français d'Éducation Nouvelle « Pour une autre éducation »



Face à l'échec d'un nombre croissant d'élèves et de l'amplification de la ségrégation scolaire, c'est une conception de l'éducation qu'il faut interroger : quelle valeur, quel sens des savoirs ? Quelle posture adopter ? Comment remobiliser ceux qui ont baissé les bras ? Comment transformer le rapport à la culture ? Sont notamment prévus ateliers, débats, conférences et

films pour y répondre...

Inscription en ligne sur www.gfen.asso.fr

Date : du mardi 5 au jeudi 7 juillet 2011

Lieu : Centre AGORA. Avenue des Paluds - Site industriel des Paluds - 13784 AUBAGNE

Infos : www.gfen.asso.fr

Colloque «Droits des Usagers» du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS)



Le CISS-PACA vous invite à ses 1ères assises régionales qui porteront sur les droits des usagers du système de santé en région paca.

Date : Jeudi 13 Octobre 2011

Lieu : Hôtel de Région - 27 Place Jules Guesde - 13002 MARSEILLE

Contact : contact@ciss-paca.org - 04 91 06 47 68 - 143, av. Chutes Lavie MARSEILLE

Le plan canicule 2011 est activé



Afin de mieux assurer la protection des personnes à risques (âgées et/ou handicapées) ou isolées, le plan canicule est de nouveau activé. Celui-ci comporte trois niveaux : la veille biométéorologique, les mises en garde et actions, et enfin celui

de la mobilisation maximale s'il s'avère que la canicule s'aggrave.

Pour plus d'informations : <http://www.sante.gouv.fr>

Contact : 0 800 06 66 66 (appel gratuit), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, jusqu'au 31 août. dgas-celluleappui@sante.gouv.fr